

PARACHAT

PIKOUDEI

1ER MARS 2014
1ER ADAR II 5774

819

EVOCACTION DE LA DESTRUCTION LORS
DE L'INAUGURATION DU SANCTUAIRE

« Telle est la distribution du Sanctuaire, Sanctuaire du témoignage, comme il fut établi par l'ordre de Moché; tâche confiée aux Lévites, sous la direction d'Itamar, fils d'Aaron le cohen. » (38, 21)

En première lecture, on peut se demander pourquoi la Torah a jugé nécessaire de mentionner deux fois le mot « Sanctuaire » dans ce verset. Rachi voit dans cette répétition une allusion aux deux Temples qui seront détruits au cours des générations parce que le peuple d'Israël ne se sera pas efforcé de respecter les lois et les préceptes qu'il avait reçus lors de ses pérégrinations dans le désert et au moment du don de la Torah. Puisque les bnei Israël ont méprisé Ses mitsvot, Hachem a déversé Sa colère sur le bois et les pierres et a détruit le Temple. L'Admor de Zanz demande cependant pourquoi c'est précisément dans ce moment d'exaltation, alors qu'Israël inaugure le Sanctuaire et qu'il est au sommet du bonheur, que la Torah évoque la destruction du Temple, altérant ainsi la joie du peuple ? En effet, on aurait pu faire passer ce message aux bnei Israël à un moment plus opportun ! Pourquoi annoncer la future destruction du Temple et entacher la joie du peuple alors qu'il baigne dans une intense allégresse ? Pour tenter de répondre à cette question, commençons par souligner que le mot « Sanctuaire » (michkan) est formé des mêmes lettres que « nimchakh » (continuité) : ceci nous enseigne qu'il incombe à chaque ben Israël de toujours maintenir une continuité sur trois générations et d'adhérer à la tradition de ses pères. Chacun de nous est comparable à un Sanctuaire : de même que D. installe Sa présence dans celui-ci, de même Il réside au sein de chaque juif qui adopte une conduite adéquate et qui respecte la Torah et les mitsvot. Puisque la présence divine se trouve en chaque homme, celui-ci doit se sentir responsable et poursuivre la tradition des Patriarches en accomplissant les mitsvot. Lorsque les hommes dédaignent les commandements de Hachem et abandonnent le chemin de leurs pères, alors la présence divine se détache d'eux et donc du Temple, précipitant ainsi sa destruction.

Hachem veut signifier ceci aux bnei Israël justement lors de l'inauguration du Sanctuaire afin qu'ils ne s'enorgueillissent pas du fait de leur exaltation. Au contraire, l'évocation de la destruction du Temple, ce rappel douloureux, doit les pousser à appliquer les préceptes de D. avec plus de vigueur et à perpétuer la tradition de leurs pères, qui ont consacré toute leur vie à l'accomplissement de la parole de Hachem.

Il en va de même pour le marié qui évoque le souvenir de la destruction du Temple alors qu'il se trouve sous la 'houpa, au comble de la joie, prêt à fonder son foyer. Cette évocation apprend au jeune couple que s'il désire édifier un foyer remarquable et solidement établi durant de longues années dans

Rabbi David Pinto Chlita

l'amour, la bonne entente, la paix et l'estime, il doit le fonder selon la voie de la sainte Torah. Si ce n'est pas le cas, sa maison est vouée à être détruite. D. préserve, tout comme le Temple a été détruit du fait que le peuple d'Israël n'a pas préservé la continuité durant trois générations et s'est détourné des ordres de D. A un moment où je séjournais à Lyon, une femme est venue me raconter que sa mère n'avait pas eu d'enfant pendant de nombreuses années. Dans sa détresse, elle s'était rendue chez le tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto et lui avait demandé une bénédiction afin d'avoir une descendance. A son grand étonnement, le Rav lui avait demandé une somme d'argent précise, multipliée par trois, afin que par le mérite de la mitsva de tzedaka, sa bénédiction s'accomplisse. Lorsque la femme l'a questionné au sujet de ce triple montant, il lui a répondu qu'il désirait associer sa fille et sa petite-fille à la bénédiction qu'il lui donnerait. Cette femme s'est conformée à la demande du tsaddik et lui a donné la somme convenue. Grâce à D., elle a mérité peu de temps après cela d'avoir un enfant. Quelques années plus tard, tous les titres de journaux annonçaient qu'un avion qui reliait Lyon à Strasbourg s'était écrasé, ne laissant qu'une survivante : c'était un grand miracle. Cette rescapée, Madame Lévy, est venue me voir accompagnée de sa mère, qui m'a raconté cette histoire. Elle m'a avoué qu'elle comprenait à présent pourquoi le tsaddik avait exigé un montant triple. Cette somme devait permettre son rachat, ainsi que celui de la fille et de la petite-fille qu'elle engendrerait. En effet, quel aurait été l'intérêt d'avoir une descendance pour que celle-ci disparaisse une génération plus tard ? C'est pourquoi le tsaddik lui a demandé un rachat pour les trois générations.

En entendant cette histoire, j'ai été saisi de frissons et j'ai davantage pris conscience de la grandeur des tsaddikim et de l'étendue de leur vision. Combien ils sont capables de « voir » ce qui va se passer et d'agir en conséquence ! Ainsi, on raconte l'histoire suivante au sujet de Rabbi Akiva Eiger : il avait reçu un homme qui refusait de donner l'acte de divorce (« guet ») à son épouse depuis de nombreuses années déjà. Elle endurait donc une épreuve douloureuse et prolongée. Le Rav a alors déclaré qu'une femme pouvait être libérée de deux manières : soit par l'acte de divorce, soit par le décès du mari. Ce dernier, refusant de donner le « guet », s'est moqué des paroles du Rav et lui a manqué de respect. Peu après, cet homme a été victime d'une mort subite.

La lecture de ces histoires renforce notre foi dans les Sages. Mais cet effet ne peut rester abstrait, il faut le concrétiser. Tout un chacun doit tirer la leçon de ces situations et considérer avec plus de respect les mots du verset : « Tu agiras selon toutes leurs instructions. » (Devarim 17, 10) Même si les paroles du Rav nous semblent au premier abord quelque peu étonnantes, il faut les suivre aveuglément, car les grands de la génération, grâce à leur vision aiguë, sont les seuls à pouvoir anticiper ce qui va se réaliser.



HILLOULOT

- 1 Adar II Rabbi Avraham Even Ezra
- 2 Adar II Rabbi Israël Alter de Gour
- 5 Adar II Rabbi Haïm Aboulafia
- 6 Adar II Rabbi Ychia Azoulay
- 7 Adar II Moché Rabbenou

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 3320 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
FranceTel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:14 18:07 18:08

Fin 19:21 19:12 19:10

Ce qu'un seul mot peut accomplir

« La majesté divine remplissait le Tabernacle » (40, 35)

Qui parmi nous n'a jamais assisté à cette scène : un homme court en direction de l'arrêt de l'autobus pour sauter dans ce dernier, qui se trouve déjà à la station. Mais presque toujours, il a une seconde de retard et l'autobus démarre ; il se trouve même déjà à quelques mètres de la station.

L'homme ne renonce pas. Il court après l'autobus, le rattrape au niveau d'un carrefour, à un feu rouge. Il frappe obstinément à la porte, adresse au chauffeur des signes d'imploration et de supplication, et ce dernier, par amabilité et afin de lui rendre service, lui ouvre la porte.

Un maître de Bnei Brak écrit : « Il m'est souvent arrivé de constater que le passager monte alors dans le bus, paye son ticket, mais oublie juste une chose : de dire 'merci' au conducteur. »

C'est un manque d'éducation auquel nous nous heurtons souvent. En effet, dans cette situation le chauffeur a agi par bonté. Il est même possible qu'il se soit mis ainsi en infraction, et qu'il ait à se justifier d'avoir pris des passagers hors de la station. Mais il a eu sincèrement pitié de la personne, et n'a pas voulu la laisser transpirer dans la chaleur accablante qui règne dehors, alors pourquoi ne pas le remercier de tout cœur ?

Hormis le 'hiloul Hachem que cela provoque, s'abstenir de dire merci est également très incorrect. « J'ai vu, raconte ce même maître, comment le chauffeur serre les dents avec colère, comme pour signifier 'cela ne vaut pas la peine de rendre service à ce genre de personne.' » Tout cela aurait pu être évité grâce à un seul mot : merci. On ne vient pas dans ce monde pour agir sans réfléchir. Que ce soit dans le domaine spirituel ou matériel, quiconque se conduit sans réflexion n'arrive pas loin. C'est en réalité notre Torah de vie qui, contrairement aux autres sciences, nous enseigne comment réfléchir et nous comporter, comment guider nos pas durant notre vie sur terre.

La force d'un seul mot

L'histoire suivante provient d'une autre lettre envoyée par un avrekh de 'Haïfa. Dans cette lettre, il raconte que l'un de ses amis, ba'al techouva, a témoigné explicitement que le mérite de son premier pas vers le monde de la Torah revenait à un voisin religieux qui ne manquait jamais de le saluer chaleureusement dans la cage d'escalier.

Cet ami, qui demeure à 'Haïfa, raconte : « Ce juif religieux logeait à l'étage supérieur et était le seul habitant pratiquant de l'immeuble. On se croisait chaque matin lorsqu'il revenait de la prière et que je me rendais au travail. Chaque jour, j'étais à nouveau surpris du visage avenant et souriant que m'offrait ce voisin.

Sa façon de dire bonjour m'enchantait d'autant plus que je me rendais compte qu'aucun autre voisin ne m'adressait un regard bienveillant ni ne me saluait. Tous les voisins de mon étage, ou même ceux qui habitaient plus près de mon appartement, ne m'ont jamais dit bonjour et ne m'ont jamais souri. Il était le seul à le faire ! Un jour j'ai pensé qu'il y avait certainement des raisons à cela !

Il est évident que si quelqu'un vit sa Torah quotidienne, il est gratifié d'une richesse intérieure si puissante qu'il devient capable de déverser la profusion de cette richesse sur son entourage aussi, et de le faire profiter également de la joie authentique qu'il irradie. Au bout de quelque temps, je suis arrivé à la conclusion univoque que si j'aspire à la vie, à la véritable vie, je dois revenir au respect de la Torah. C'est donc ce que j'ai fait. » La force d'un seul mot ! Faisons le calcul : combien cela a-t-il coûté à cet homme de saluer chaque matin ? A-t-il dû vider tout son compte en banque pour cela ? Non, bien sûr que non ! Juste un peu d'attention, et voilà toute une famille (les parents, les enfants et toutes les générations à venir), qui fait une techouva complète et se rapproche du Créateur, grâce à un seul mot, à une seule personne. Est-ce peu de chose ?

Paix, paix, dit-il, pour celui qui est éloigné et celui qui est proche !

De même, saluer un ami lorsqu'on s'en sépare en utilisant un mot d'une langue étrangère au lieu de dire « chalom » constitue une sorte de 'hiloul hachem. En effet, il n'existe pas de mot qui répande la bénédiction plus que celui-ci : « Chalom ». Pourquoi donc utiliser des termes d'un peuple étranger ?

Notre grand Maître, auteur de 'Hatam Sofer, affirme que la langue sainte n'est pas accessible à tous : il faut être méritant pour pouvoir s'en servir. Quiconque ne le fait pas peut donc craindre de ne pas en être digne. Le 'Hatam Sofer y trouve une allusion dans le verset « que c'est bien moi qui vous parle » (Béréchit 45, 12). (Aleinou Léchabéa'h)

Garde ta Langue

Se boucher les oreilles

Si on est installé avec un groupe de personnes qui se mettent à tenir des propos interdits, et qu'on estime qu'il ne servira absolument à rien de le leur reprocher, on doit s'en aller si c'est possible, ou se boucher les oreilles, c'est une grande mitsva d'agir ainsi. Et si c'est impossible de leur échapper, et qu'on estime qu'il sera également difficile de se boucher les oreilles de peur des sarcasmes, on veillera tout au moins à s'inciter à lutter contre son mauvais penchant et à ne pas tomber dans l'interdiction de la Torah d'écouter et de croire du lachon hara.

(‘Hafets ‘Haïm)

« Voici les comptes du Sanctuaire » (38, 21)

Quand le prophète a demandé : « Pourquoi le pays a-t-il été perdu ? », Hachem lui a répondu : « Parce qu'ils ont abandonné Ma Torah », c'est-à-dire que la destruction du Temple a été provoquée essentiellement par l'abandon de la Torah, c'est pourquoi le prophète Malakhi a dit : « Souvenez-vous de la Torah de Mon serviteur Moché... voici que Je vous envoie le prophète Eliahou », si vous prenez à cœur de vous rappeler la Torah de Mon serviteur Moché, vous mériterez immédiatement d'être délivrés.

C'est cela, explique l'auteur de « Toldot Ya'akov Yossef », que la Torah nous dit ici : « Voici les comptes du Sanctuaire », c'est par là que le Sanctuaire pourra être visité et sauvé « par l'ordre de Moché » : si les bnei Israël se souviennent de la Torah de Moché. Le Temple a été détruit à cause de l'abandon de la Torah. Donc, quand on se rappelle la Torah, le Temple peut être reconstruit.

« Moché vit tout le travail » (39, 43)

« Moché vit » : qu'a-t-il vu ? Moché a vu les anges qui avaient été créés par les mitsvot accomplies par les bnei Israël lorsqu'ils ont apporté leur contribution au Sanctuaire, puisque celui qui fait une mitsva acquiert un ange défenseur. Ils avaient atteint une perfection et un niveau très élevé, et il a compris de là que la mitsva avait été faite de tout cœur, comme Hachem l'avait ordonnée, avec une pensée très pure et très sainte, c'est pourquoi il les a bénis. (Birkat Chamaim)

« Moché vit tout le travail, et voici qu'ils l'avaient fait comme Hachem avait ordonné, et Moché les bénit » (39, 43)

Apparemment, il aurait mieux valu qu'il ne leur donne sa bénédiction qu'à la fin de la construction du Sanctuaire, car alors on saurait clairement s'ils avaient bien tout préparé exactement comme il le fallait. Alors pourquoi s'est-il dépêché de les bénir dès la fin du travail individuel de chacun, avant que le Sanctuaire soit dressé ?

Rabbi Gabriel Zéev Margaliot explique : Habituellement, quand un menuisier prend sur lui de faire des portes, des fenêtres et ainsi de suite, même quand il a fini leur fabrication, le propriétaire de la maison ne lui paie pas encore toute la somme qui lui est due, jusqu'à ce que les portes et les fenêtres soient en place dans la maison elle-même.

En effet, il est possible qu'il y ait encore besoin de faire des ajustements et de légères améliorations au moment du montage. Alors que dans le travail du Sanctuaire, tout le travail s'était effectué avec une aide très proche du Ciel, comme le dit le verset : « la sagesse de cœur les envahit pour faire le travail », ce qui signifie faire tout le travail avec une grande exactitude.

Il était donc clair qu'ils n'auraient plus besoin d'améliorations au moment d'ériger le Sanctuaire. C'est pourquoi Moché n'a pas retardé la bénédiction qu'ils avaient méritée jusqu'à la fin du travail de construction, mais la leur a donnée immédiatement.

« Moché les bénit » (39, 43)

La construction du Sanctuaire a été remplie de la manifestation de l'amour pour Hachem, de générosité et d'une haute sagesse, qualités supérieures qui ont fait mériter aux bnei Israël que la Chekhina repose sur le Sanctuaire. Et pourtant, fait remarquer le gaon Rabbi Yé'hezkel Sarna zatsal, dès que le travail a été terminé, et que la Torah vient complimenter les volontaires et ceux qui ont fait le travail, elle n'a pas trouvé bon d'indiquer leur haut niveau de générosité ou de sagesse, mais uniquement qu'ils ont fait ce que Hachem avait ordonné à Moché.

Cela nous montre que de faire « comme l'a ordonné Hachem » est une qualité très haute, supérieure à toutes les autres, alors que toutes ces autres qualités sont seulement un moyen d'arriver au but de toutes les

qualités : faire la mitsva de Hachem telle qu'elle a été donnée, « comme l'a ordonné Hachem ».

A la lumière du Zohar

« L'argent venu du dénombrement de la communauté » (38, 25)

Rabbi Yitz'hak a demandé à Rabbi Chimon : Les Sages ont déjà établi qu'il n'y a pas de bénédiction sur une chose mesurée ou comptée. Alors pourquoi ici, pour le Sanctuaire, tout a-t-il été fait avec calcul ? Il a répondu : Il a déjà été dit que la chose est différente dans tous les cas où il y a sainteté. Si le calcul vient du côté de la sainteté, la bénédiction repose toujours dessus et ne le quitte pas. D'où le savons-nous ?

Du ma'asser. Quand le compte a pour but de sanctifier un dixième, la bénédiction se trouve dedans, à plus forte raison quand il s'agit du Sanctuaire, qui est saint et vient de la sainteté. Mais pour toutes les autres choses du monde, qui ne viennent pas de la sainteté, la bénédiction ne repose pas sur elles quand on les compte, parce que les forces impures, qui sont le « mauvais œil », peuvent avoir une prise sur elles, et à ce moment-là, la bénédiction ne peut pas s'y trouver.

C'est pourquoi il est dit « l'argent venu du dénombrement de la communauté ». L'argent avait été compté avec exactitude, et ils n'ont pas eu peur du mauvais œil à cause de ce compte, car en tout cela il y avait une bénédiction d'en-haut.

A la lumière de la Paracha

L'impression faite par le péché

« Voici les comptes du Sanctuaire, le Sanctuaire du témoignage, établi par l'ordre de Moché, tâche confiée aux Léviim sous la direction d'Itamar, le fils d'Aaron le cohen » (Chemot 38, 21)

Les Sages ont dit (Tan'houma Pekoudei 38, 21) que quand on a compté les offrandes, on a trouvé qu'il manquait un petit peu de tout ce qui avait été offert, et les bnei Israël ont immédiatement suspecté Moché d'avoir volé, jusqu'à ce qu'ils comptent de nouveau sous les instructions de Moché et s'aperçoivent qu'ils s'étaient trompés la première fois, parce qu'ils n'avaient pas compté les crochets.

Or c'est difficile à comprendre. Comment les bnei Israël ont-ils pu soupçonner Moché, qui les a fait sortir d'Egypte, leur a fait descendre du Ciel la manne et les cailles, les a conduits dans le désert et a été l'envoyé de Hachem pour leur donner la Torah, d'avoir porté la main sur l'argent des offrandes, surtout que Moché était riche, ainsi qu'il est écrit (Chemot 34, 1) : « Taille pour toi », pour toi, pour que tu t'enrichisses [des débris de la taille des Tables] (voir Chemot Rabba 46, 2). D'ailleurs, au moment du pillage de l'Egypte, Moché n'a rien pris et a laissé l'argent pour aller s'occuper des ossements de Yossef (Sota 13a). Alors comment est-il possible de le soupçonner ?

Il semble que ce soit le résultat d'une intervention du Satan, qui a essayé de toutes ses forces de faire échouer la pureté de la construction du Sanctuaire, parce qu'il avait très peur qu'on érige le Sanctuaire, où tout pécheur pourrait apporter un sacrifice en expiation, et où, à Yom Kippour, il serait pardonné à tout le peuple d'Israël.

Alors, la « kelipa » y perdrait beaucoup. C'est pourquoi il a fait rentrer un esprit d'impureté qui s'est étendu au monde depuis la faute du Veau d'Or, et bien que Hachem ait pardonné la faute du Veau d'Or à Israël, la trace en restait. Le Satan a fait rentrer cet esprit d'impureté dans le cœur des bnei Israël au moment de la construction du Sanctuaire, à tel point qu'ils ont soupçonné Moché. Il pensait que peut-être de cette façon ils allaient le contester, alors au lieu que la Chekhina descende sur le Sanctuaire, le Saint béni soit-Il punirait les bnei Israël. Il a fallu que Hachem rappelle à Moché de compter les crochets, alors les bnei Israël ont compris combien la faute du Veau d'Or les avait affectés, au point que maintenant ils avaient osé soupçonner le tsadik.

La vigilance envers l'argent de la communauté

« Voici les comptes du Sanctuaire, le Sanctuaire du témoignage, comme ils furent établis sur l'ordre de Moché » (38, 21)

Rabbeinou Ya'akov Ba'al HaTourim fait remarquer que le mot « pikoudei » (les comptes) est écrit « plein » (avec un vav) : il a compté tous les six cent mille pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir pris de cet argent.

Le Midrach dit : pourquoi a-t-il fait ce calcul, puisque Hachem avait confiance en lui, ainsi qu'il a déjà été dit : « dans toute ma maison, il est fidèle » ! Pourquoi Moché éprouve-t-il le besoin de donner des comptes ? Parce qu'il avait entendu les raiileurs de la génération qui racontaient des choses sur lui, ainsi qu'il est dit : « il arriva quand Moché sortit... et leur regard suivit Moché ». Ils le soupçonnaient de s'être enrichi parce qu'il était le responsable de l'argent du travail de la construction du Sanctuaire. Quand il a entendu cela, il a dit : par votre vie, quand le travail du Sanctuaire sera terminé, je vous donnerai des comptes. Quand le travail a été terminé, il leur a dit : « Voici les comptes du Sanctuaire. »

De là, écrit le Chlah, on apprend qu'il faut être inattaquable devant Israël, par un raisonnement a fortiori sur la conduite de Moché. Le Roch Yéchivah de Porat Yossef, Rabbi Yéhoua Tsadka zatsal, était extrêmement minutieux en ce qui concerne l'argent de tzedaka et celui qui était destiné à des choses saintes, en particulier en ce qui concernait les biens de la yéchivah. Même s'il lui arrivait d'avoir besoin de téléphoner de son bureau, et que la conversation elle-même portait sur des choses concernant la yéchivah, et non des sujets privés, il tenait à payer le prix de la conversation de son argent, car il craignait d'utiliser à son profit des choses saintes, et il donnait immédiatement la somme au secrétaire, le Rav Yossef Halabi, en lui annonçant : « Cet argent est pour la conversation téléphonique que j'ai eue. » Un jour, un juif arrivé d'Italie s'est approché de lui au milieu de son étude pour lui demander instamment d'accepter une petite contribution pour la yéchivah en liquide. Le Roch Yéchivah interrompit son étude calmement, reçut de l'homme les quelques pièces et les compta, fit sortir de sa poche un petit carnet personnel et y inscrivit la somme. Il ne perdit à aucun moment patience, même quand l'homme manifesta plus tard le désir de voir de ses propres yeux s'il avait bien inscrit la somme exacte dans son carnet des comptes de la yéchivah. Il ne s'énerma pas non plus quand ce même homme revint quelques jours plus tard, une deuxième puis une troisième fois, en le dérangeant dans son étude, sous prétexte qu'il voulait donner ses quelques pièces. Il ne s'est pas non plus abstenu de renouveler à chaque fois son exigence de voir l'inscription dans le carnet, comme s'il soupçonnait quelque chose de louche. En fin de compte, cette personne vint lui donner une très grosse somme d'argent pour la yéchivah. Il posa le paquet d'argent devant lui sur la table en disant : « Je n'ai pas besoin que vous l'inscriviez dans votre carnet... maintenant que j'ai vu avec quelle fidélité et quelle droiture le 'Hakham Yéhoua s'occupe de l'argent destiné aux choses saintes, même quand il s'agit de quelques sous. »

La minutie en ce qui concerne l'argent doit être apprise. De très grosses sommes d'argent lui passaient par les mains, des dons et de l'argent destiné à des buts de tzedaka, et lui-même n'en profitait pas le moins du monde. Il avait toujours en poche un carnet qui contenait deux colonnes, « entrées » et « sorties », et il inscrivait toute somme qu'il recevait des gens, pour en faire un usage utile et correct à ses yeux, et ainsi de toute somme qu'il dépensait pour la distribuer à ceux qui en avaient besoin.

A chaque fois qu'il devait emprunter de l'argent à quelqu'un, et en général c'était à propos de mitsvot, il veillait à poser d'avance

une condition générale avec le prêteur : « A condition que vous me rappeliez de rembourser la dette, et si vous ne me le rappelez pas, je serai quitte... » bien qu'il ne soit jamais arrivé qu'il oublie. De plus, pendant de nombreuses années, le Roch Yéchivah a été « abonné au mois » au mikvé des 'hassidim de Satmar, qui était proche de chez lui. Mais contrairement à ce que les gens ont l'habitude de faire, payer l'abonnement à la fin du mois, il veillait à donner toute la somme au début du mois. Car il disait : « Qui sait ce qui peut se passer, que D. nous protège ! Si je ne paie pas ce que je dois à l'avance, qui paierait ensuite pour moi... »

Dans le même esprit, on raconte sur Rabbi Eliahou Eliezer Dessler que lorsqu'il est devenu machguia'h de la yéchivah de Poniewitz, ne voulant pas utiliser la Torah à des fins personnelles, il refusa d'être rémunéré pour ce travail, c'est pourquoi il posa une condition au Rav de Poniewitz, Rabbi Yossef Chelomo Cahneman zatsal, que pour gagner sa vie il travaillerait au bureau de la yéchivah l'après-midi... et effectivement, pendant les premiers temps, les élèves pouvaient le voir assis à son bureau. Le Rav de Poniewitz, qui naturellement n'était pas satisfait de cet état de choses, réussit à le convaincre qu'il avait besoin de lui pour d'autres « tâches sacrées », comme de donner des « vaadim » ou autres, et ce serait son « travail » à la yéchivah, pour lequel il recevrait un salaire.

Hommes de foi

Un gardien fidèle

Un jour, Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, rencontra dans la rue quelqu'un de sa ville, et lui demanda de prélever de son argent une somme destinée à la tzedaka. Mais il lui répondit qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Seulement ce n'était pas vrai, il avait en fait de l'argent.

Il ne se passa pas longtemps avant que l'homme perde le porte-monnaie où se trouvait tout son argent, et tous ses efforts pour le retrouver furent inutiles.

Dans son malheur, il alla trouver Rabbi 'Haïm en pleurant, et lui demanda de l'aider. Rabbi 'Haïm le regarda et lui dit :

« Hachem donne de l'argent à l'homme pour qu'il en soit le gardien, et l'utilise pour faire des mitsvot et de bonnes actions. Mais s'il n'est pas un gardien fidèle, Hachem lui reprend cet argent, et le donne à quelqu'un d'autre qui le soit davantage. »

Effectivement, ce que le Rav avait dit arriva : l'homme ne retrouva jamais son porte-monnaie.

En une autre occasion, une fois où il était sorti pour ramasser de l'argent pour une fiancée, il arriva à la boutique d'un joaillier et lui demanda de la tzedaka. Mais celui-ci répondit : « Je n'ai pas d'argent à donner au Rav. » En entendant cela, Rabbi 'Haïm lui fit immédiatement remarquer : « Vous n'en avez pas ? Il est interdit de dire : je n'en ai pas. » Il ajouta :

« J'attends ici qu'une femme vienne vous acheter tout l'or que vous avez dans la boutique, et de cette argent vous me donnerez de la tzedaka. » Effectivement, quelques minutes plus tard arriva une femme fortunée qui acheta presque tout le contenu de la boutique. Rabbi 'Haïm lui dit : « Maintenant, vous avez de quoi me donner pour la mitsva de hakhnassat kala. »